MAGNIS FORMATION

La formation au service de votre sécurité

RESTAURATION
SÉCURITÉ
LEVAGE

Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION SIGNALISATION DE CHANTIER

Objectifs :
- Connaître les différents risques du chantier
- Identifier les différentes signalisations
- Savoir reconnaître les catégories de voiries
- Apprendre à mettre en place une signalisation temporaire

Public visé :
- Tout agent réalisant des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en œuvre la signalisation temporaire.

Pré-requis :
- Être âgé de 18 ans minimum.

Durée : ½ journée / 4 heures

Méthode pédagogique :
- Alternance d'apports théoriques (vidéos, diaporama, étude de situations) et d'exercices pratiques.

Points abordés :

Théorie :

- Généralités
- Les principes fondamentaux
- L'accidentologie
- Les accidents de la route (quelques chiffres)
- La responsabilité pénale et civile de l'employé
- Le coût des accidents pour l'entreprise
- La signalisation temporaire
- Consistance de la signalisation temporaire La circulation alternée La signalisation temporaire urbaine
- Les chantiers mobiles La signalisation de nuit
- La signalisation des personnes
- La signalisation des véhicules
- Les dangers temporaires
- Les détournements de circulation

Evaluation des acquis

- Tests pratiques et théoriques.

Validation de la formation
- Attestation individuelle délivrée aux participants ayant satisfait l'évaluation.